



# Société Historique du Plessis-Trévisé

14, allée des Mésanges  
94420 Le Plessis-Trévisé  
+ 33 (0)1 45 76 52 07  
shpt94@gmail.com

[www.memoire-du-plessis-trevisé.fr](http://www.memoire-du-plessis-trevisé.fr)

Association Loi 1901  
Fondée en 1978  
Reconnue d'Intérêt général en 2018

Le Plessis-Trévisé, le 17 novembre 2024

Madame, Monsieur,

La SOCIÉTÉ HISTORIQUE du PLESSIS-TREVISÉ poursuit sa mission de mise en valeur de l'Histoire de son territoire d'implantation. Elle a rassemblé à ce jour, un très grand nombre de ressources historiques constituant un véritable patrimoine local, aujourd'hui préservé et reconnu des instances départementales et nationales. Elle s'efforce de diffuser au mieux ses connaissances auprès du grand public. La page « Chronique du passé » dans Le Plessis-Mag' vous informe chaque mois. Son site [www.memoire-du-plessis-trevisé.fr](http://www.memoire-du-plessis-trevisé.fr) a été consulté, à ce jour, près de 300 000 fois de par le monde.

La Société Historique du Plessis-Trévisé est une association régie par la Loi 1901, exclusivement constituée de bénévoles. En 2018, elle a été reconnue d'Intérêt Général, ce qui l'autorise à recevoir des dons financiers ouvrant droit à des avantages fiscaux. A ce titre, il nous est possible de vous délivrer un reçu fiscal vous permettant de déduire de vos impôts 66 % de vos dons ou cotisations dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Vous pouvez nous aider à continuer à sauvegarder cette mémoire collective en effectuant un don à l'aide du bon ci-dessous. Un lien est également accessible directement sur notre site.

Nous vous remercions vivement par avance de votre soutien.

Bien sincèrement.

La présidente, Eliane CANDIA

---

## Bon de soutien

OUI, je soutiens les actions de la Société Historique du Plessis-Trévisé et fais un don de :

30 €    50 €    100 €    150 €    Autre montant ..... €

*En tant que particulier, 66% de votre don est déductible de votre impôt\*. Ainsi, un don de 50 € ne vous coûte, après déduction fiscale, que 17 € \*(dans la limite de 20 % de votre revenu imposable)*

*En tant qu'entreprise, 60% de votre don est déductible de votre impôt \*\*. Ainsi, un don de 100 € ne vous coûte, après déduction fiscale, que 40 € (\*\*dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires HT)*

Votre chèque est à libeller à l'ordre de « **Société Historique du Plessis-Trévisé** » et à envoyer, accompagné de ce bon à : **Société Historique du Plessis-Trévisé, 14 allée des Mésanges, 94420 Le Plessis-Trévisé**

Un reçu fiscal vous sera délivré en retour.

### J'indique ci-dessous mes coordonnées :

M.    Mme   Nom : ..... Prénom : .....  
Société : .....  
Email : ..... Tél : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Société Historique. Nos fichiers ne sont ni vendus, ni loués, ni donnés.